

Les tâches à domicile

OBJECTIFS

1. CONSOLIDER LES SAVOIRS ET LES COMPÉTENCES ABORDÉS EN CLASSE.
2. DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ÉLÈVE.
3. FAVORISER LE LIEN ÉCOLE-FAMILLE.

Parents

Droits

- Communiquer les difficultés rencontrées par l'élève.
- S'impliquer : Contrôler, corriger, faire réciter, demander à l'enfant de refaire, ...

Devoirs

- Consulter régulièrement l'agenda et le signer chaque fin de semaine.
- Mettre à disposition un cadre adapté au travail.
- Instaurer une routine de travail.

Elèves

Droits

- Demander de l'aide à l'enseignant, aux parents, ...
- Utiliser les outils de référence (aide-mémoire, texte et langue, ...)
- Communiquer les difficultés rencontrées.

Devoirs

- Effectuer ses tâches à domicile.
- Soigner ses travaux écrits.
- Respecter les délais
- Organiser son matériel en fonction des tâches demandées.

Droits

Enseignants

Devoirs

- Accueillir les élèves en dehors des heures scolaires.
- Choisir son organisation concernant la planification des tâches à domicile.
- Donner ou non une tâche à domicile.
- Différencier le contenu, le support et la quantité.

- Expliciter les travaux donnés.
- Proposer des exercices et leçons adaptés en contenu et quantité.
- Communiquer son fonctionnement en début d'année scolaire.
- Enseigner les stratégies d'apprentissage.
- Exiger la qualité, le soin.

3H : 30 minutes
4H : 1 heure
5-6H : 2 heures
7-8H : 3 heures

Durée indicative
Par semaine